

6^e Journée d'actualité jurisprudentielle

EN PRÉSENTIEL & EN VISIO

Edilaix
FORMATION

Les Grands Arrêts de la copropriété ANNÉE 2023/24

Vendredi 20 septembre 2024 Maison du notariat, Espaces Diderot, Paris 12^e

Outre la maîtrise des textes relatifs au statut de la copropriété, une parfaite connaissance de la jurisprudence est indispensable à l'assimilation des règles qui gouvernent les immeubles soumis à la loi du 10 juillet 1965. Les intervenants, tous d'éminents spécialistes du droit de la copropriété, abordent les décisions les plus importantes de l'année 2023/2024.

Journée placée sous la présidence de **Patrice LEBATTEUX**,
Président d'honneur de la Chambre nationale des experts en copropriété, avocat honoraire
au barreau de Paris

8h45 **Actualités législatives et réglementaires**

NOUVEAU **Jean-Marc ROUX**

Maître de conférences Aix-Marseille Université

13h30 **Les assemblées générales**

Agnès LEBATTEUX

Avocat au barreau de Paris

10h00 **Le règlement de copropriété**

Laurence GUEGAN-GELINET

Avocat au barreau de Paris

15h00 **Les travaux**

Colette CHAZELLE

Avocat au barreau de Lyon

11h15 **Le syndic**

Pierre-Edouard LAGRAULET

Avocat au barreau de Paris

16h15 **Les charges**

Aurélien AUBOIN

Avocat au barreau de Paris

Responsable pédagogique : Jean-Marc ROUX, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille.

Profil des apprenants

Avocats, administrateurs de biens, syndics, gestionnaires de copropriété, géomètres-experts, notaires, administrateurs judiciaires, experts immobiliers.

Objectif pédagogique

Être dans la capacité d'appréhender les décisions récentes, remarquables, des cours d'appel et de la Cour de cassation en droit de la copropriété.

**7 HEURES
DE FORMATION
À VALIDER**

INSCRIPTION

1 **Inscription à la journée de formation "Les Grands Arrêts de la copropriété"**
(Maison du notariat, Espaces Diderot, 10 rue Traversière • 75012 Paris)

2 **je choisis la formule**

Madame **Monsieur** **Maître**

EN PRÉSENTIEL

EN VISIO

Nom : **Prénom :** **Fonction :**

Courriel (nécessaire pour l'envoi de la convocation) :

Organisme /société : **Tél :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

3 **Règlement (TVA 20 %) :**

Tarifification identique présentiel et visio.

Présentiel : Repas offert à partager avec les intervenants

Abonné* n°

780 € TTC* soit 650 € HT

Plein tarif

864 € TTC* soit 720 € HT

Par chèque à l'ordre de Edilaix et je l'envoie à l'adresse :
33 cours de Verdun-Récamier
CS 30241 - 69287 LYON CEDEX 02

Par virement au Crédit Mutuel :
IBAN FR76 1027 8073 0600 0203 2390 160
BIC CMCIFR2A

Par carte bancaire sur le site
www.edilaix.com en scannant le
QR code ci-dessous, ou par téléphone

Je recevrai la facture acquittée. Je prends connaissance des conditions d'inscription (RGPD, annulation, accessibilité PMR) et des conditions générales sur Internet, voir QR code ci-dessous

Date et signature

Cachet



Conditions générales d'inscription

Inscription.-

La convention de formation est envoyée à réception de votre inscription. Celle-ci ne sera effective qu'à réception du règlement. La facture acquittée et l'attestation de présence vous seront adressées après la formation.

Prise en charge.-

Nos formations sont éligibles aux OPCO.

Annulation.-

L'annulation est prise en compte sans frais et par courriel jusqu'à 15 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements de participants sont autorisés sous réserve que la personne ait le niveau requis et sous réserve de communiquer avant la formation, le nom de la personne.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours, la société Edilaix facture 50 % du montant HT. En cas d'annulation reçue moins de 48 heures avant la formation, aucun remboursement ni report ne sera effectué. Edilaix se réserve le droit, si le nombre de participants s'avérait insuffisant, d'annuler la formation et de rembourser les sommes perçues sans autre indemnité, des droits d'inscription.

Rétractation.-

En vertu des dispositions du code de la consommation, le participant (considéré consommateur) dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique, charge au participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation.

Conformément à ce qui est prévu au 1° de l'article L.121-21-8 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début de la formation et ce même si 14 jours ne sont pas écoulés depuis l'inscription. Par le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'exerce son droit de rétractation.

Accessibilité PSH/PMR.-

Cette formation peut faire l'objet d'aménagements spécifiques : Nous restons disponibles pour échanger sur son accessibilité et les compensations requises. Contact référent Handicap : formation@groupe-edilaix.com

RGPD.-

Les données recueillies lors de l'inscription sont traitées par Edilaix pour la gestion de votre inscription. Elles sont conservées pendant une durée conforme à la législation en vigueur. Conformément au RGPD (UE) 2016/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de restitution par courrier postal ou électronique.

Droit à l'image.-

En assistant aux événements organisés par Edilaix, vous acceptez d'être filmé et photographié. Ces images sont utilisées afin de promouvoir les futurs événements et d'illustrer les articles des revues et du site internet. Conformément à la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée, vous pouvez refuser l'exploitation de votre image en cochant cette case.